

L'an deux mille quatorze, le trois mars à dix huit heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Syndical de la Maison intercommunale de la Petite Enfance « Les Ifs » en séance publique sous la présidence de M. Pierre BLÉVIN, *Président du SIRÉ*.

Etaient présents :

Voix délibératives :

Mmes DI BERNARDO, DECKER, DUCLOS, LAUDINAT et PLACET.
M. RASPAUD, DE LAULANIE, COUTREAU et MOUE.

Membre(s) suppléant(s) avec voix délibérative :

Mme GOMEZ.

Absents excusés : M. MORICEAU

Secrétaire de séance : Mme PLACET.

Les procès-verbaux des deux dernières séances du Comité Syndical sont adoptés à l'unanimité.

Communication(s) du Président :

Cette séance étant la dernière de la mandature, Monsieur BLÉVIN, Président, remercie les membres pour leur participation aux réunions tout au long du mandat, et exprime son souhait de voir les 3 communes continuer à travailler ensemble au sein du SIRÉ en parfaite harmonie et dans l'intérêt de tous les habitants.

1. Compte de Gestion 2013

Les contrôles effectués sur le Compte de Gestion ne font apparaître aucune anomalie et il est en accord avec le Compte Administratif de l'exercice 2013.

Délibération n° 2014.04 adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2013

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que le Conseil Syndical doit se prononcer sur l'exécution de la tenue des comptes du Trésorier pour l'année 2013,

Considérant la concordance du compte de gestion retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Monsieur le Trésorier avec le compte administratif retraçant la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,

Après avoir entendu Monsieur le Président, il est proposé au comité syndical d'adopter le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2013 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'adopter le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2013 dont les écritures sont identiques à celles du compte administratif pour l'année 2013.

2. Compte Administratif 2013

Monsieur le Président s'étant retiré, Madame DI BERNARDO, Vice-Présidente du SIRÉ, procède à la lecture du Compte Administratif 2013, section par section et chapitre par chapitre.

Il est en accord avec le Compte de Gestion proposé par le Receveur et se présente comme suite :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 388 693,90 €	591 048,50 €
Recettes	2 532 641,03 €	400 912,63 €
Résultats par section	143 947,13 €	- 190 135,87 €
Résultats antérieurs	384 949,32 €	660 923,21 €
Résultats cumulés par section	528 896,45 €	470 787,34 €
	999 683,79 €	

Compte Administratif 2013 adopté à l'unanimité

FONCTIONNEMENT - Dépenses			
		Budget Prévisionnel 2013	Réalisés 2013
60611	Eau	2 700,00 €	2 505,44 €
60612	Energie - électricité	15 250,00 €	16 618,85 €
60622	Carburants	4 450,00 €	3 646,05 €
60623	Alimentation	633 400,00 €	604 097,22 €
60624	Pduits de traitement	400,00 €	356,82 €
60628	Autres fournitures non stockées	11 200,00 €	9 455,69 €
60631	Fournitures d'entretien	100,00 €	82,67 €
60632	Fournitures de petit équipement	6 400,00 €	7 919,16 €
60636	Vêtements de travail	1 100,00 €	142,14 €
6064	Fournitures administratives	5 000,00 €	3 996,83 €
6065	Livres, disques, cassettes	1 100,00 €	216,60 €
6067	Fournitures scolaires	600,00 €	387,44 €
6068	Autres matières et fournitures	2 750,00 €	1 103,22 €
611	Contrats prestat° services	200,00 €	0,00 €
6135	Locations mobilières	3 100,00 €	2 487,68 €
61521	Entretien de terrains	10 100,00 €	13 080,75 €
61522	Entretien de bâtiments	23 000,00 €	14 079,71 €
61523	Entretien voies et réseaux	35 300,00 €	23 964,41 €
61551	Entretien matériel roulant	1 700,00 €	377,68 €
61558	Entretien autres bien mobiliers	35 200,00 €	36 358,18 €
6156	Maintenance	7 900,00 €	7 399,47 €
616	Primes d'assurance	8 500,00 €	7 917,20 €
6182	Documentation générale et technique	6 900,00 €	6 794,32 €
6184	Versements à des org. de formation	5 300,00 €	1 787,28 €
6188	Autres frais divers	1 600,00 €	439,68 €
6225	Indemnité comptable ou régisseur	1 193,00 €	1 704,70 €
6226	Honoraires	7 600,00 €	7 661,88 €
6228	Divers	1 500,00 €	1 381,51 €
6231	Annonces et insertions	1 000,00 €	215,28 €
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00 €	4 083,23 €
6237	Publications	1 800,00 €	1 481,72 €
6248	Frais de transport	367 000,00 €	355 527,37 €
6251	Voyages et déplacements	53 500,00 €	12 674,50 €
6256	Missions	500,00 €	662,60 €
6261	Frais d'affranchissement	2 550,00 €	1 727,72 €

6262	Frais de télécommunications	5 000,00 €	5 678,55 €
6281	Concours divers	2 750,00 €	3 531,00 €
62878	Remboursements de frais	98 500,00 €	83 396,67 €
Total Chapitre 11 "Charges générales"		1 370 643,00 €	1 244 941,22 €
6331	Versement de transport	5 700,00 €	5 756,26 €
6332	Cotisations au FNAL	2 100,00 €	1 894,46 €
6336	Cotisations CNFPT - CIG	7 300,00 €	6 596,42 €
6338	Autres impôts & taxes	0,00 €	35,56 €
64111	Rémunération principale (FPT)	295 000,00 €	284 052,73 €
64112	NBI, supplément familial	16 300,00 €	15 443,09 €
64118	Autres indemnités (FPT)	50 000,00 €	48 677,31 €
64131	Rémunération (non FPT)	105 000,00 €	83 311,69 €
64138	Autres indemnités (non FPT)	9 000,00 €	9 200,76 €
6417	Rémunérations des apprentis	3 500,00 €	0,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	87 000,00 €	77 262,03 €
6453	Cotisations caisses de retraite	90 000,00 €	90 180,29 €
6454	Cotisations Assedic	9 000,00 €	5 807,19 €
6455	Cotisations assurance du personnel	33 400,00 €	29 302,20 €
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	3 400,00 €	0,00 €
6458	Cotisations autres organismes	4 200,00 €	4 169,20 €
6475	Médecine du travail	2 300,00 €	1 100,50 €
64832	Fonds de compensations CPA	1 500,00 €	0,00 €
Total Chapitre 12 "Charges du personnel"		724 700,00 €	662 789,69 €
22	Dépenses imprévues	52 763,57 €	0,00 €
Total Chapitre 022 "Dépenses imprévues Fonct."		52 763,57 €	0,00 €
23	Virement à la section Investissement	40 000,00 €	0,00 €
Total Chapitre 023 "Virement section Invest."		40 000,00 €	0,00 €
673	Titres annulés (exerc. Antérieur)	245 766,00 €	245 766,00 €
675	Valeur comptable immob. Cédées	0,00 €	1 560,78 €
6811	Dot. Amortissements	149 175,06 €	149 170,85 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre section"		394 941,06 €	396 497,63 €
6531	Indemnités des élus	18 500,00 €	17 714,60 €
6533	Cotisations retraite des élus	800,00 €	832,30 €
6534	Cot.séc.sociale part patr.élus	6 000,00 €	5 372,41 €
654	Pertes sur créances irrécouvrables	300,00 €	0,00 €
65737	Subv. autres étab. publics locaux	9 500,00 €	7 400,00 €
65738	Subv. autres organismes publics	0,00 €	75,00 €
6574	Subv. fonctionnement organismes de droit privé	3 500,00 €	2 800,00 €
Total Chapitre 65 "Aut. charges gestion"		38 600,00 €	34 194,31 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 124,40 €	50 124,40 €
66112	ICNE rattachés	-818,47 €	-818,47 €
Total Chapitre 66 "Charges financières"		49 305,93 €	49 305,93 €
6711	Intérêts moratoires, pénalités	0,00 €	742,50 €
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00 €	222,62 €
Total Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"		1 000,00 €	965,12 €
Total Dépenses de Fonctionnement :		2 671 953,56 €	2 388 693,90 €

FONCTIONNEMENT - Recettes			
		Budget Prévisionnel 2013	Réalisés 2013
002	Excédent antérieur reporté Fonct.	384 949,32 €	0,00 €
Total Chapitre 002 "Excédent antérieur Fonct."		384 949,32 €	0,00 €
6419	Remb. sur rémunérations	4 500,00 €	50 371,44 €
6459	Remb. sur charges sécurité sociale	0,00 €	8 127,06 €
Total Chapitre 013 "Atténuations de charges"		4 500,00 €	58 498,50 €
777	Subv. transférées au résultat	70 864,00 €	70 864,00 €
7811	Reprises sur amort.des immo	421 869,00 €	421 869,00 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre sections"		492 733,00 €	492 733,00 €
70631	Redevances à caractère sportif	2 500,00 €	2 913,00 €
70632	Redevances à caractère de loisirs	20 000,00 €	7 805,70 €
7066	Redevances pour services à caractère social	115 000,00 €	110 648,86 €
7067	Redevances services périscolaires	508 000,00 €	591 795,31 €
70688	Autres prestations de services	29 500,00 €	42 353,86 €
70878	Remb. par autres redevables	30 000,00 €	49 415,33 €
Total Chapitre 70 "Produits des services"		705 000,00 €	804 932,06 €

7311	Contributions directes	0,00 €	2 588,00 €
Total Chapitre 73 "Impôts et taxes"		0,00 €	2 588,00 €
74718	Autres subventions	200 000,00 €	261 254,92 €
7473	Subvention du Département	27 500,00 €	26 430,25 €
74748	Particip des communes	655 771,24 €	655 771,24 €
7478	Subvention autres organismes (CAFY)	190 000,00 €	214 925,94 €
7488	Autres attributions et participations	1 500,00 €	2 061,72 €
Total Chapitre 74 "Subventions"		1 074 771,24 €	1 160 444,07 €
752	Loyer	10 000,00 €	10 495,62 €
Total Chapitre 75 "Autres prdts gestion courante"		10 000,00 €	10 495,62 €
775	Produits des cession d'immob.	0,00 €	1 560,78 €
7788	Produits exceptionnels divers	0,00 €	1 389,00 €
Total Chapitre 77 "Produits exceptionnels"		0,00 €	2 949,78 €
Total Recettes de Fonctionnement :		2 671 953,56 €	2 532 641,03 €

INVESTISSEMENT - Dépenses			
		Budget Prévisionnel 2013	Réalisés 2013
020	Dépenses imprévues	56 427,43 €	0,00 €
Total Chapitre 020 "Dépenses imprévues Invest."		56 427,43 €	0,00 €
13911	Etat et établissements nationaux	8 567,00 €	8 567,00 €
13912	Régions	33 687,00 €	33 687,00 €
13913	Départements	19 524,00 €	19 524,00 €
13918	Autres	8 235,00 €	8 235,00 €
13931	Dotat° équipt territoires ruraux	851,00 €	851,00 €
28135	Rep.amort.const.instal° génér.	421 869,00 €	421 869,00 €
Total Chapitre 040 "Opération d'ordre entre section"		492 733,00 €	492 733,00 €
1641	Emprunts	90 157,34 €	90 157,34 €
Total Chapitre 16 "Remb. d'emprunts"		90 157,34 €	90 157,34 €
2031	Frais d'études	80 500,00 €	0,00 €
2051	Concessions et droits similaires	2 000,00 €	0,00 €
Total Chapitre 20 "Immobilisations incorporelles"		82 500,00 €	0,00 €
2111	Terrains nus	50 000,00 €	0,00 €
2128	Agencements et aménagements	70 000,00 €	0,00 €
2135	Installations générales	58 500,00 €	0,00 €
2138	Autres constructions	20 000,00 €	0,00 €
2145	Const. Intallations générales	20 000,00 €	0,00 €
2151	Réseaux de voirie	40 000,00 €	0,00 €
2152	Installations de voirie	64 546,50 €	0,00 €
2158	Autres matériels et outillage	20 000,00 €	4 066,38 €
2183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	154,28 €
2184	Mobilier	10 000,00 €	615,40 €
2188	Autres immobilisations corporelles	19 000,00 €	3 322,10 €
Total Chapitre 21 "Immobilisations corporelles"		379 046,50 €	8 158,16 €
Total Dépenses d'investissement :		1 100 864,27 €	591 048,50 €

		Budget Prévisionnel 2013	Réalisés 2013
001	Solde d'exécution d'Invest. Reporté	660 923,21 €	0,00 €
Total Chapitre 001 "Solde d'exécution d'Invest."		660 923,21 €	0,00 €
021	Virement de la section Fonctionnement	40 000,00 €	0,00 €
Total Chapitre 021 "Virement de la section Fonct."		40 000,00 €	0,00 €
13911	Etat et états.nationaux	51 402,00 €	51 402,00 €
13912	Régions	115 338,00 €	115 338,00 €
13913	Départements	79 026,00 €	79 026,00 €
2158	Autre matériel et outillage	0,00 €	1 560,78 €
28051	Amort. concessions et droits similaires	299,00 €	299,00 €
28121	Amort. Des plantations	84,00 €	84,00 €
28128	Amort. autres aménagements de terrains	1 697,00 €	1 697,00 €
28135	Amort. constructions & installations générales	85 993,50 €	85 993,50 €
28145	Amort. constructions sur sol d'autrui	28 148,00 €	28 148,00 €
28151	Amort. Des réseaux de voirie	4 028,00 €	4 028,00 €
28152	Amort. installations de voirie	9 393,00 €	9 393,00 €
281568	Amort. autres matériel incendie	211,00 €	211,00 €
28158	Amort. autres matériels techniques	6 578,90 €	6 573,90 €
28183	Amort. matériels de bureau et informatique	1 506,92 €	1 507,71 €

28184	Mobilier	1 109,74 €	1 109,74 €
28188	Amort. autres immobilisations corporelles	10 126,00 €	10 126,00 €
Total Chapitre 040 " Opérations d'ordre entre section "		394 941,06 €	396 497,63 €
10222	FCTVA	5 000,00 €	4 415,00 €
Total Chapitre 10 "Dotations, fonds divers, réserves"		5 000,00 €	4 415,00 €
Total Recettes d'Investissement :		1 100 864,27 €	400 912,63 €

Délibération n° 2014.05 adoptée à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants,
Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,
Vu la délibération du Conseil syndical en date du 25 mars 2013 approuvant le budget primitif,
Vu les décisions modificatives prises lors des assemblées des 11 juin et 25 novembre 2013,
Considérant que le Conseil Syndical doit se prononcer sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président,
Considérant que pour ce faire, le Président a quitté la séance et été remplacé par Mme DI BERNARDO, 1^{ère} Vice-Présidente,
Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Après avoir entendu Madame la 1^{ère} Vice-Présidente, il est proposé au conseil syndical d'adopter le compte administratif de l'exercice 2013, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	2 388 693,90 €	591 048,50 €
Recettes	2 532 641,03 €	400 912,63 €
Résultats/section	143 947,13 €	-190 135,87 €
Résultats antérieurs	384 949,32 €	660 923,21€
Résultats cumulés/section	528 896,45 €	470 787,34 €
	999 683,79 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'adopter le compte administratif de l'exercice 2013.

3. Affectation des résultats 2013 sur 2014

Il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement 2013, soit 999 683,79 € somme suit :

- Affectation à l'excédent reporté section Fonctionnement : 528 896,45 €
- Affectation à l'excédent reporté section Investissement : 470 787,34 €

Délibération n° 2014.06 adoptée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT M14 ANNÉE 2013

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5212-1 et suivants,
Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994,

Considérant qu'en M14, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement,
Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement,

Après avoir entendu Monsieur le Président, il est proposé au conseil syndical d'affecter le résultat 2013, comme suit :

Affectation à l'excédent reporté ligne 002 Fonctionnement	528 896,45 €
Affectation à l'excédent reporté ligne 001 Investissement	470 787,34 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'affecter le résultat de l'exercice 2013 comme exposé.

4. Budget Primitif 2014

Monsieur le Président procède à la lecture du document « Proposition de Budget 2014 » sur lequel le budget général est présenté section par section et article par article.

Les contributions directes des 3 communes du SIRÉ pour le budget 2014 s'élèvent à 1 169 184,74 € et se répartissent comme suit :

	Épône	La Falaise	Mézières
Petite Enfance	348 392,22 €	19 908,13 €	169 219,08 €
Ecole Sports	4 406,54 €	695,77 €	3 942,69 €
Transport Scolaire	65 573,79 €	0,00 €	63 926,21 €
Restauration collective	61 718,12 €	6 317,60 €	43 251,28 €
Parc Relais	15 106,26 €	1 435,29 €	8 289,21 €
Collège	48 369,98 €	4 579,41 €	29 050,61 €
Déchetterie	9 005,42 €	855,63 €	4 941,51 €
Siège	158 297,59 €	15 040,32 €	86 862,09 €
TOTAL	710 869,91 €	48 832,15 €	409 482,68 €
	1 169 184,74 €		

Considérant le résultat cumulé de l'année 2013, les membres du Bureau Syndical proposent de diminuer la participation des communes d'un montant de 500 000,00 € permettant ainsi d'atténuer l'augmentation des participations 2014 par rapport à 2013.

Atténuation par habitant (500 000€ / 10 778 habitants)	-46,39 €
Épône (6 557)	-304 184,44 €
La Falaise (623)	-28 901,47 €
Mézières-sur-Seine (3 598)	-166 914,08 €

	Épône	La Falaise	Mézières
Participations prévues	710 869,91 €	48 832,15 €	409 482,68 €
Atténuations proposées	-304 184,44 €	-28 901,47 €	-166 914,08 €
Participations 2014	406 685,47 €	19 930,68 €	242 568,59 €
TOTAL	669 184,74 €		

Budget Primitif 2014 voté à l'unanimité :

- Section de fonctionnement équilibrée pour 2 459 805,19 €
- Section d'investissement équilibré pour 647 974,96 €

FONCTIONNEMENT - Dépenses		
	Budget 2014	Réalisés 2013
60611 Eau	2 900,00 €	2 505,44 €
60612 Energie - électricité	18 050,00 €	16 618,85 €
60622 Carburants	4 250,00 €	3 646,05 €
60623 Alimentation	655 000,00 €	604 097,22 €
60624 Pduits de traitement	400,00 €	356,82 €
60628 Autres fournitures non stockées	11 700,00 €	9 455,69 €

60631	Fournitures d'entretien	100,00 €	82,67 €
60632	Fournitures de petit équipement	7 750,00 €	7 919,16 €
60636	Vêtements de travail	1 100,00 €	142,14 €
6064	Fournitures administratives	4 800,00 €	3 996,83 €
6065	Livres, disques, cassettes	1 000,00 €	216,60 €
6067	Fournitures scolaires	600,00 €	387,44 €
6068	Autres matières et fournitures	2 250,00 €	1 103,22 €
611	Contrats prestations services	200,00 €	0,00 €
6135	Locations mobilières	3 000,00 €	2 487,68 €
61521	Entretien de terrains	12 400,00 €	13 080,75 €
61522	Entretien de bâtiments	34 800,00 €	14 079,71 €
61523	Entretien voies et réseaux	36 500,00 €	23 964,41 €
61551	Entretien matériel roulant	1 700,00 €	377,68 €
61558	Entretien autres matériels	37 150,00 €	36 358,18 €
6156	Maintenance	8 300,00 €	7 399,47 €
616	Primes d'assurance	8 700,00 €	7 917,20 €
6182	Documentation générale et technique	7 200,00 €	6 794,32 €
6184	Versements à des org. de formation	3 500,00 €	1 787,28 €
6188	Autres frais divers	3 900,00 €	439,68 €
6225	Indemnité comptable ou régisseur	1 193,00 €	1 704,70 €
6226	Honoraires	8 000,00 €	7 661,88 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0,00 €
6228	Divers	1 500,00 €	1 381,51 €
6231	Annonces et insertions	1 000,00 €	215,28 €
6232	Fêtes et cérémonies	4 800,00 €	4 083,23 €
6237	Publications	1 750,00 €	1 481,72 €
6248	Frais de transport	382 000,00 €	355 527,37 €
6251	Voyages et déplacements	53 500,00 €	12 674,50 €
6256	Missions	800,00 €	662,60 €
6261	Frais d'affranchissement	2 150,00 €	1 727,72 €
6262	Frais de télécommunications	6 120,00 €	5 678,55 €
6281	Concours divers	3 800,00 €	3 531,00 €
62878	Remboursements de frais	97 000,00 €	83 396,67 €
Total Chapitre 11 "Charges générales"		1 430 863,00 €	1 244 941,22 €
6331	Versement de transport	6 300,00 €	5 756,26 €
6332	Cotisations au FNAL	2 100,00 €	1 894,46 €
6336	Cotisations CNFPT - CIG	7 000,00 €	6 631,98 €
64111	Rémunération principale (FPT)	299 000,00 €	284 052,73 €
64112	NBI, supplément familial	18 500,00 €	15 443,09 €
64118	Autres indemnités (FPT)	52 000,00 €	48 677,31 €
64131	Rémunération (non FPT)	95 000,00 €	83 311,69 €
64138	Autres indemnités (non FPT)	10 500,00 €	9 200,76 €
6417	Rémunérations des apprentis	3 500,00 €	0,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	81 000,00 €	77 262,03 €
6453	Cotisations caisses de retraite	94 600,00 €	90 180,29 €
6454	Cotisations Assedic	7 500,00 €	5 807,19 €
6455	Cotisations assurance du personnel	33 000,00 €	29 302,20 €
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	3 200,00 €	0,00 €
6458	Cotisations autres organismes	4 400,00 €	4 169,20 €
6475	Médecine du travail	1 800,00 €	1 100,50 €
64832	Fonds de compensations CPA	1 500,00 €	0,00 €
Total Chapitre 12 "Charges du personnel"		720 900,00 €	662 789,69 €
22	Dépenses imprévues (maxi 7,5% des dépenses réelles prévues)	50 000,00 €	0,00 €
Total Chapitre 022 "Dépenses imprévues Fonct."		50 000,00 €	0,00 €
23	Virement à la section Investissement	23 554,88 €	0,00 €
Total Chapitre 023 "Virement section Invest."		23 554,88 €	0,00 €
673	Titres annulés (exerc. Antérieur)	0,00 €	245 766,00 €
675	Valeur comptable immob. Cédées	0,00 €	1 560,78 €
6811	Dot. Amortissements	148 732,74 €	149 170,85 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre section"		148 732,74 €	396 497,63 €
6531	Indemnités des élus	18 500,00 €	17 714,60 €
6533	Cotisations retraite des élus	900,00 €	832,30 €

6534	Cot.séc.sociale part part. élus	6 000,00 €	5 372,41 €
6541	Créances admises en non-valeur	500,00 €	0,00 €
65737	Autres EPL	9 500,00 €	7 400,00 €
65738	Subv. autres organismes publics	100,00 €	75,00 €
6574	Subv. fonctionnement organismes de droit privé	3 500,00 €	2 800,00 €
Total Chapitre 65 "Aut. charges gestion"		39 000,00 €	34 194,31 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 605,00 €	50 124,40 €
66112	ICNE rattachés	-850,43 €	-818,47 €
Total Chapitre 66 "Charges financières"		45 754,57 €	49 305,93 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00 €	742,50 €
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	1 000,00 €	222,62 €
Total Chapitre 67 "Charges exceptionnelles"		1 000,00 €	965,12 €
Total Dépenses de Fonctionnement :		2 459 805,19 €	2 388 693,90 €

FONCTIONNEMENT - Recettes			
Budget 2014		Réalisés 2013	
002	Excédent antérieur reporté Fonct.	528 896,45 €	0,00 €
Total Chapitre 002 "Excédent antérieur Fonct."		528 896,45 €	0,00 €
6419	Remb. sur rémunérations	0,00 €	50 371,44 €
6459	Remb. sur charges sécurité sociale	0,00 €	8 127,06 €
Total Chapitre 013 "Atténuations de charges"		0,00 €	58 498,50 €
7811	Reprises sur amort. des immo	0,00 €	421 869,00 €
777	Subv. transférées au résultat	70 864,00 €	70 864,00 €
Total Chapitre 042 "Opérations d'ordre entre sections"		70 864,00 €	492 733,00 €
70631	Redevances à caractère sportif	2 500,00 €	2 913,00 €
70632	Redevances à caractère de loisirs	15 000,00 €	7 805,70 €
7066	Redevances pour services à caractère social	110 000,00 €	110 648,86 €
7067	Redevances services périscolaires	559 000,00 €	591 795,31 €
70688	Autres prestations de services	35 000,00 €	42 353,86 €
70878	Remb. par autres redevables	40 000,00 €	49 415,33 €
Total Chapitre 70 "Produits des services"		761 500,00 €	804 932,06 €
7311	Contributions directes	0,00 €	2 588,00 €
Total Chapitre 73 "Impôts et taxes"		0,00 €	2 588,00 €
74718	Autres subventions	200 000,00 €	261 254,92 €
7473	Subvention du Département	27 660,00 €	26 430,25 €
74748	Participation des autres communes	669 184,74 €	655 771,24 €
7478	Subvention autres organismes (CAFY)	190 000,00 €	214 925,94 €
7488	Autres attributions et participations	1 500,00 €	2 061,72 €
Total Chapitre 74 "Subventions"		1 088 344,74 €	1 160 444,07 €
752	Loyer	10 200,00 €	10 495,62 €
Total Chapitre 75 "Autres prdts gestion courante"		10 200,00 €	10 495,62 €
775	Produits des cessions d'immob.	0,00 €	1 560,78 €
7788	Produits exceptionnels divers	0,00 €	1 389,00 €
Total Chapitre 77 "Produits exceptionnels"		0,00 €	2 949,78 €
Total Recettes de Fonctionnement :		2 459 805,19 €	2 532 641,03 €

INVESTISSEMENT - Dépenses			
Budget 2014		Réalisés 2013	
020	Dépenses imprévues (maxi 7,5% des dépenses réelles prévues)	31 934,22 €	0,00 €
Total Chapitre 020 "Dépenses imprévues Invest."		31 934,22 €	0,00 €
13911	Etat et établissements nationaux	8 567,00 €	8 567,00 €
13912	Régions	33 687,00 €	33 687,00 €
13913	Départements	19 524,00 €	19 524,00 €
13918	Autres	8 235,00 €	8 235,00 €
13931	DGE	851,00 €	851,00 €

28135 Rep.amort.const.instal° génér.	0,00 €	421 869,00 €
Total Chapitre 040 "Opérations d'ordre entre section"	70 864,00 €	492 733,00 €
1641 Emprunts	93 676,74 €	90 157,34 €
Total Chapitre 16 "Remb. d'emprunts"	93 676,74 €	90 157,34 €
2031 Frais d'étude	145 000,00 €	0,00 €
2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences...	2 500,00 €	0,00 €
Total Chapitre 20 "Immobilisations incorporelles"	147 500,00 €	0,00 €
2111 Acquisition de terrains	30 000,00 €	0,00 €
2128 Agencements et aménagements	30 000,00 €	0,00 €
2135 Installations générales	43 500,00 €	0,00 €
2138 Autres constructions	20 000,00 €	0,00 €
2145 Const. Installations générales	20 000,00 €	0,00 €
2151 Réseaux de voirie	40 000,00 €	0,00 €
2152 Installations de voirie	70 000,00 €	0,00 €
2158 Autres matériels et outillages	14 500,00 €	4 066,38 €
2183 Matériel de bureau et informatique	7 000,00 €	154,28 €
2184 Mobilier	10 000,00 €	615,40 €
2188 Autres immobilisations corporelles	19 000,00 €	3 322,10 €
Total Chapitre 21 "Immobilisations corporelles"	304 000,00 €	8 158,16 €
Total Dépenses d'Investissement :	647 974,96 €	591 048,50 €

INVESTISSEMENT - Recettes		
Budget 2014		Réalisés 2013
001 Solde d'exécution d'Invest. Reporté	470 787,34 €	0,00 €
Total Chapitre 001 "Solde d'exécution d'Invest."	470 787,34 €	0,00 €
021 Virement de la section Fonctionnement	23 554,88 €	0,00 €
Total Chapitre 021 "Virement de la section Fonct."	23 554,88 €	0,00 €
13911 Etat et états nationaux	0,00 €	51 402,00 €
13912 Régions	0,00 €	115 338,00 €
13913 Départements	0,00 €	79 026,00 €
2158 Autre matériel et outillage	0,00 €	1 560,78 €
28051 Amort. concessions et droits similaires	300,00 €	299,00 €
28121 Amort. plantations d'arbres	84,00 €	84,00 €
28128 Amort. autres aménagements de terrains	1 697,00 €	1 697,00 €
28135 Amort. constructions & installations générales	85 993,50 €	85 993,50 €
28145 Amort. constructions sur sol d'autrui	28 148,00 €	28 148,00 €
28151 Amort. réseaux de voirie	4 028,00 €	4 028,00 €
28152 Amort. installations de voirie	9 394,60 €	9 393,00 €
281568 Autre matériel incendie	211,00 €	211,00 €
28158 Amort. autres matériels techniques	6 496,26 €	6 573,90 €
28183 Amort. matériel de bureau et informatique	1 119,07 €	1 507,71 €
28184 Amort. mobilier	602,00 €	1 109,74 €
28188 Amort. autres immobilisations corporelles	10 659,31 €	10 126,00 €
Total Chapitre 040 "Opérations d'ordre entre section"	148 732,74 €	396 497,63 €
10222 FCTVA	4 900,00 €	4 415,00 €
Total Chapitre 10 "Dotations, fonds divers, réserves"	4 900,00 €	4 415,00 €
Total Recettes d'Investissement :	647 974,96 €	400 912,63 €

Délibération n° 2014.07 adoptée à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2014
<p>Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment Ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L.2343-2,</p> <p>Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13,</p> <p>Considérant l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982),</p> <p>Le Conseil Syndical entendu au cours du débat d'orientation budgétaire organisé en application de la loi du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République le 10 février 2014,</p> <p>Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,</p>

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité :

D'adopter le Budget Primitif 2014, arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement	Totaux
Dépenses	2 459 805,19 €	647 974,96 €	3 107 780,15 €
Recettes	2 459 805,19 €	647 974,96 €	3 107 780,15 €

Précise que les contributions des communes se répartissent comme suit :

	Épône	La Falaise	Mézières
Participations 2014	406 685,47 €	19 930,68 €	242 568,59 €
	669 184,74 €		

5. Colonies 2014 – Calcul des participations familiales

La consultation pour l'organisation des séjours 2014 a été lancée comme suit :

- Lot n° 1 : 6 à 12 ans – Juillet 2014 – Semaine 28 ou 29 – 10 à 20 places réservées
- Lot n° 2 : 6 à 12 ans – Juillet 2014 – Semaines 28 et 29 – 10 à 20 places réservées
- Lot n° 3 : 12 à 15 ans – Juillet 2014 – Semaines 28 et 29 – 10 à 20 places réservées
- Lot n° 4 : 6 à 12 ans – Août 2013 – Semaines 32 et 33 – 3 à 10 places réservées
- Transport : Départ de Mézières-sur-Seine par autocar + autocar ou train
- Hébergement en dur ou en camping avec locaux de restauration et sanitaires en dur.
- Activités ou thématique(s) à proposer.

La date limite de réception des dossiers étant fixée au 7 mars 2014 à 12h, la Commission Jeunesse se réunira le jeudi 13 mars 2014 pour le choix des séjours. Monsieur le Président signera alors tous les documents se rapportant à cette affaire.

En amont, le mode de calcul des participations familiales doit être fixé par le Comité Syndical.

Au constat d'une disparité du mode de calcul des participations familiales appliqué par les communes et par le SIRÉ, il est proposé de réviser le mode de calcul des participations pour les séjours d'été 2014 comme suit :

Tranches	Déterminations du Quotient Familial : <u>Revenu Fiscal Référence N-1 + alloc.</u> Nbre de parts	Participations familiales
SIRÉ1	RFR.+Alloc./Nb parts < 3 500 €	20% avec un minimum à payer de 45 €. (bons C.A.F. ou autres aides non compris)
SIRÉ2	3 501 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 7 000 €	30 %
SIRÉ3	7 001 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 10 500 €	40%
SIRÉ4	10 501 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 14 000 €	50%
SIRÉ5	14 001 € <= RFR+Alloc./Nb parts	60 %
SIRÉ6	Extra Muros	100 %

Il est précisé que les points suivants sont maintenus :

- Possibilité pour les familles de régler en 1,2 ou 3 mensualités,
- L'inscription de 2 enfants d'une même fratrie donne lieu à l'application d'une réduction de 25 % sur le séjour le plus coûteux,
- L'inscription de 3 enfants d'une même fratrie donne lieu à l'application d'une réduction de 25% sur les deux séjours les plus coûteux,
- L'inscription d'enfants extra SIRÉ est possible dans la limite des places disponibles et donne lieu à l'application de la tarification SIRÉ6 sauf pour les enfants du personnel du SIRÉ.

Délibération n° 2014.08 adoptée à l'unanimité.

COLONIES DE VACANCES - ETE 2014 Participations financières des familles

Monsieur le Président informe les membres présents que dans le cadre de l'organisation des colonies de vacances de l'été 2014, une consultation est actuellement menée selon la procédure adaptée. Après étude des offres reçues et le choix des séjours par la Commission Jeunesse, Monsieur le Président signera tous les documents se rapportant à cette affaire. Il convient préalablement de déterminer le mode de calcul des quotients familiaux ainsi que le pourcentage des participations des familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical à l'unanimité :

Détermine les quotients familiaux et les pourcentages des participations familiales comme suit :

Tranches	Déterminations du Quotient Familial : <u>Revenu Fiscal Référence N-1 + alloc.</u> Nbre de parts	Participations familiales
SIRÉ1	RFR.+Alloc./Nb parts < 3 500 €	20% avec un minimum à payer de 45 €. (bons C.A.F. ou autres aides non compris)
SIRÉ2	3 501 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 7 000 €	30 %
SIRÉ3	7 001 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 10 500 €	40%
SIRÉ4	10 501 € <= RFR+Alloc./Nb parts < 14 000 €	50%
SIRÉ5	14 001 € <= RFR+Alloc./Nb parts	60 %
SIRÉ6	Extra Muros	100 %

Précise que :

- L'inscription de 2 enfants d'une même fratrie donnera lieu à l'application d'une réduction de 25% sur le séjour le plus coûteux.
- L'inscription de 3 enfants d'une même fratrie donnera lieu à l'application d'une réduction de 25% sur les 2 séjours les plus coûteux.
- L'inscription d'enfants extra-SIRÉ est possible dans la limite des places disponibles et donnera lieu à l'application de la tarification SIRÉ 6 (sauf enfants du personnel du SIRÉ).
- Les règlements seront échelonnés sur 1, 2 ou 3 mois (juin/juillet ou juin/juillet/août) et les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice 2014 - Article 6251.

Questions orales

Quartier de la Gare - Etude urbaine réalisée par l'EPAMSA :

Monsieur RASPAUD rappelle la convention constitutive d'un groupement de commande entre les communes d'Épône, de Mézières, du SIRÉ et de l'EPAMSA pour la réalisation conjointe d'une étude urbaine sur le secteur de la gare d'Épône/Mézières et informe qu'il conviendra aux futures membres du Comité Syndical de suivre cette affaire qui ne semble pas évoluer.

Sente piétonne entre La Falaise et le Collège :

Suite à la création d'un rond-point devant l'accès au stade des Aulnes, Madame DI BERNARDO souligne que l'aménagement de cette partie de la sente piétonne pourrait être poursuivi par le SIRÉ. Il conviendra de vérifier si cela entre dans les compétences du SIRÉ.

SEANCE LEVEE A 19 HEURES 30